

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article462>

Communiqué de Presse du SNTRS CGT

# Accord cadre Inserm-CPU : « clef de voute » de la vassalisation de l'Inserm !

- ACTIVITE A L'INSERM -



Date de mise en ligne : vendredi 5 novembre 2010

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

Villejuif, le 5 novembre 2010

## Communiqué de Presse du SNTRS CGT

### Accord cadre Inserm-CPU : « clef de voute » de la vassalisation de l'Inserm !

L'Inserm vient de signer un accord cadre avec la CPU, le 4 novembre 2010. Cet accord fait de l'Inserm une agence de moyen au service de chaque université. Au nom du co-pilotage, la politique de l'Inserm sera subordonnée, sur chaque site, à celle de l'université. Cette vassalisation s'appliquera à tous les domaines de l'institut :

- ▶ la politique scientifique nationale et internationale,
- ▶ la mise à disposition des personnels de gestion et scientifique au nom de la mutualisation des moyens,
- ▶ la gestion des unités qui devra être conduite par l'université au nom du principe de l'hébergeur,
- ▶ le financement des chaires Université-Inserm par un prélèvement sur la masse salariale de l'organisme,
- ▶ la participation des personnels scientifiques de l'Institut aux enseignements universitaires, ce qui constitue une remise en cause du statut de chercheur à temps plein,
- ▶ la communication,
- ▶ la valorisation.

Un texte similaire a été signé par la Direction du CNRS avec la CPU, mais après présentation au CTP et vote au Conseil d'Administration de l'organisme.

**A l'Inserm, le PDG A Syrota a signé ce document sans consulter le CTPC, ni le Conseil d'Administration, ni le Conseil Scientifique.**

Les organisations syndicales ont appris l'existence de ce texte par une dépêche d'agence. Il a fallu qu'elles écrivent à la Direction Générale pour que cette dernière leur envoie le texte, deux jours avant sa signature !

**Jamais les personnels et leurs représentants n'ont été autant méprisés !**

Le Conseil d'Administration de l'Inserm du 2 décembre 2010 sera l'occasion pour les personnels de l'Inserm de faire savoir au PDG leur mécontentement.

Un tel mépris, cela suffit !



**ComSNTRS-CPU-INSERM**

Texte de l'accord cadre CPU - INSERM :



**AccordCadreINSERM-CPU**